

# UVSQ

université PARIS-SA

## ACCÉDER AUX ÉTUDES DE SANTÉ

**Rentrée 2026**

---

Je souhaite intégrer **une filière MMOP** :

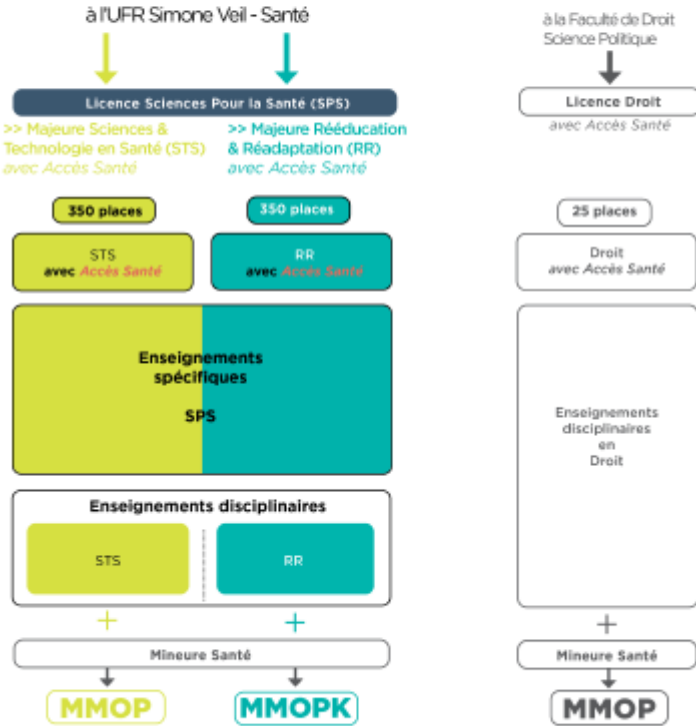
- » LAS Sciences pour la santé parcours Sciences & Technologie pour la santé (STS)
- » LAS Sciences pour la santé parcours Rééducation & Réadaptation
- » LAS Droit

 **Plaquette à télécharger**

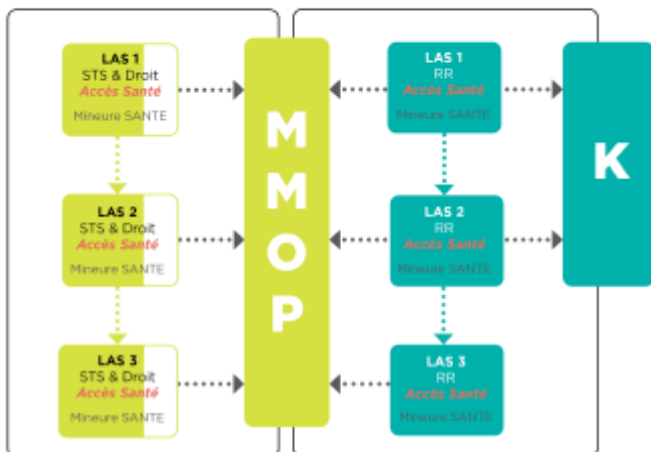
# ACCES aux filières MMOP

Les 3 licences Accès Santé à l'UVSQ

## 3 Parcours en 1<sup>re</sup> année



# Les 3 années de licence & l'accès aux filières santé



## Poursuite d'études

1. L'étudiant valide sa Majeure, il pourra poursuivre dans l'année supérieure de sa licence.
2. L'étudiant valide sa Majeure & sa Mineure Santé :
  - » S'il est classé en rang utile dans l'une des 5 filières MMOPK dans la/lesquelles il a candidaté, il sera admis et pourra intégrer la L2 de cette filière.
  - » S'il n'est pas classé en rang utile dans l'une des 5 filières MMOPK dans la/lesquelles il a candidaté, il ne pourra pas être admis mais il pourra poursuivre dans l'année supérieure de sa licence et pourra y recandidater (**2 chances tout au long du parcours de licence**).
3. L'étudiant ne valide pas sa Majeure :
  - » Il peut redoubler son année de licence sans recandidater aux filières.
  - » Sa candidature ne sera pas décomptée et sa prochaine candidature pourra intervenir en LAS2 et/ou en LAS3.
  - » Il peut se réorienter via la procédure PARCOURSUP.

La validation complète des 3 années de Licence donnera accès à des masters/écoles d'ingénieurs dans le domaine de la Santé.

UFR Simone Veil - Santé

2 avenue de la source de la Bièvre  
78180 Montigny-le-Bretonneux

En savoir +

<https://www.sante.uvsq.fr/rentree-2026>



Je souhaite intégrer la filière Kinésithérapie :

- » Licence Rééducation & Réadaptation
- » LAS Sciences pour la santé parcours Rééducation & Réadaptation



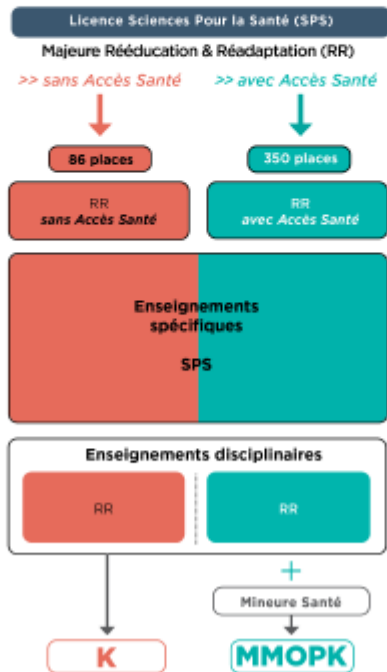
Plaquette à télécharger

# ACCES à la filière KINE

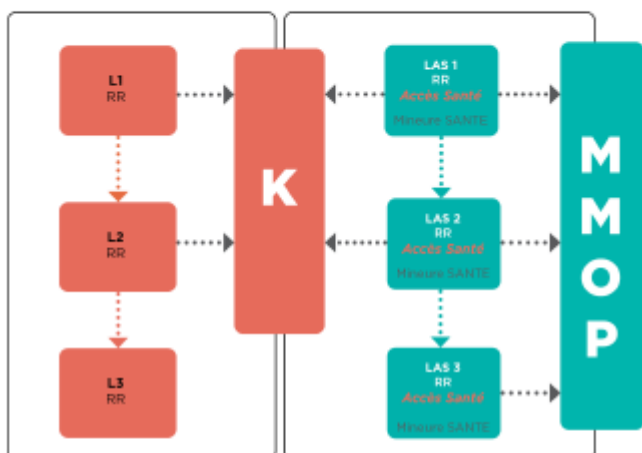
La Licence Sciences pour la Santé - Rééducation & Réadaptation

## 2 Parcours

en 1<sup>ère</sup> année à l'UFR Simone Veil - Santé



# Les 3 années de licence & l'accès à la filière kiné



## Poursuite d'études

- L'étudiant valide sa Majeure.** Il pourra poursuivre dans l'année supérieure de sa licence.
- L'étudiant valide sa Majeure & sa Mineure Santé :**
  - Si l'ét. classé en rang utile dans l'une des 5 filières MMOPK dans la/lesquelles il a candidaté, il sera admis et pourra intégrer la L2 de cette filière.
  - Si l'ét. n'est pas classé en rang utile dans l'une des 5 filières MMOPK dans la/lesquelles il a candidaté, il ne pourra pas être admis mais il pourra poursuivre dans l'année supérieure de sa licence et pourra y recandidater (**2 chances tout au long du parcours de licence**).
- L'étudiant ne valide pas sa Majeure :**
  - Il peut redoubler son année de licence sans recandidater aux filières.
  - Sa candidature ne sera pas décomptée et sa prochaine candidature pourra intervenir en LAS2 et/ou en LAS3.
  - Il peut se réorienter via la procédure PARCOURSUP.

La validation complète des 3 années de Licence donnera accès à des masters/écoles d'ingénieurs dans le domaine de la Santé.

UFR Simone Veil - Santé

2 avenue de la source de la Bièvre  
78180 Montigny-le-Bretonneux

En savoir +

<https://www.sante.uvsq.fr/renree-2026>



## 📌 Capacité d'accueil pour 2026 MMOP :

Filières	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie
Places	300	31	15	50
Lieux des enseignements	UFR Simone Veil - Santé	UFR Simone Veil - Santé Département de Maïeutique	Université Paris - Cité	Université Paris -Saclay